

Le rapport sur la situation financière de la Ville de Longueuil est déposé à la séance ordinaire du conseil de septembre 2013, conformément à la Loi sur les cités et villes, article 474.1.

La Ville de Longueuil dépose son rapport sur la situation financière pour ses compétences locales, les perspectives financières de l'exercice en cours, les orientations du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

Les états financiers 2012

Le rapport financier vérifié de la Ville de Longueuil, portant sur les états financiers 2012, a été déposé à la séance du conseil du mois de juin 2013. Il a été vérifié par la vérificatrice générale et par un vérificateur externe qui ont émis des rapports sans réserve. À ces rapports s'ajoute, depuis la nouvelle organisation municipale de 2006, un rapport de vérification sur la ventilation des dépenses mixtes, puisque la Ville de Longueuil a le devoir d'administrer les compétences d'agglomération et les compétences locales.

Le budget 2012 était de 359,3 M\$. La gestion rigoureuse de la Ville ainsi qu'une forte activité immobilière ont permis de réaliser un surplus de 33,5 M\$ pour ses compétences locales, dont 80 % provient des revenus et 20 % des dépenses.

Ce surplus a été affecté à divers fonds de la Ville : 12,24 M\$ vers les fonds d'infrastructures, 2,4 M\$ au fonds de réserve, 5 M\$ au fonds de roulement, 0,41 M\$ pour le renflouement du fonds d'assurance, alors qu'une somme de 0,85 M\$ avait déjà été affectée.

Un montant de 0,7 M\$ a aussi été transféré au budget 2013 pour compléter des projets déjà amorcés. Une somme de 11 M\$ du surplus provenant du revenu des ventes de terrains a été affectée au fonds de développement durable et enfin, une somme de 0,9 M\$ a été retournée au fonds de voirie, ce qui respecte les règles d'affectation des surplus de notre administration.

Notre dette s'élève pour nos compétences locales à 403,4 M\$ au 31 décembre 2012. Elle a diminué de 5 M\$ comparativement à 2011. Cette diminution est attribuable aux dettes des anciens secteurs et celles des villes reconstituées. Quant à la portion de la dette attribuable à l'ensemble des citoyens de la ville, elle augmente de 8,3 M\$ et celle des secteurs de 3,2 M\$.

L'exercice financier en cours

Le budget 2013, au montant de 373,3 M\$, a été marqué par une augmentation moyenne de la taxe foncière de 2 % pour le secteur résidentiel, soit 1 % pour la taxe dédiée pour le renouvellement des infrastructures de rues, parcs et bâtiments municipaux de la Ville et 1 % pour les opérations courantes.

Selon nos projections, l'équilibre budgétaire sera maintenu pour les dépenses de l'année 2013.

Investissements réalisés

Encore cette année, la taxe dédiée au renouvellement des infrastructures jumelée aux programmes gouvernementaux de subvention ainsi que certains projets de développement ont permis de prévoir des investissements majeurs dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015. En 2013, Longueuil a réalisé près de 50 M\$ de travaux. Plusieurs rues font l'objet de travaux de réfection, notamment le chemin Du Tremblay et le boulevard Roland-Therrien pour permettre, entre autres, l'implantation des voies réservées pour le service Express d'autobus. Nous avons continué des projets de développement comme le Vauquelin, le Chantignole, Vert urbain, Parcours de Cerf, Faubourg Cousineau, etc.

Près de 18 M\$ de nouveaux crédits ont été votés pour réaliser des travaux de construction, de réaménagement et de réfection aux bâtiments municipaux. Les travaux réalisés, en cours et devant débiter en 2013, visent plusieurs édifices, notamment, la nouvelle maison de quartier Saint-Jean-Vianney, l'aréna Cynthia-Coull, les chalets des parcs Alain-Forget, Christ-Roi, Carillon et Marquette et les centres Lajeunesse, René-Veillet, Pierre-et-Bernard-Lucas et Optimiste Lafleche.

De plus, des sommes importantes de l'ordre de 8,5 M\$ ont été allouées pour les parcs et espaces verts. Des travaux de réfection seront effectués dans 25 parcs environ. Les principaux projets réalisés sont l'aménagement de l'esplanade de la Place Charles-Le Moyne, la réfection de jeux incluant des terrains de tennis et de soccer synthétiques et naturels. Divers projets sur le réseau de pistes cyclables et dans les secteurs en développement s'ajoutent aux travaux. Enfin des interventions ont été réalisées aux parcs Michel-Chartrand et de la Cité, incluant notamment l'ajout d'équipements intergénérationnels, modules de jeux et jeux d'eau.

Perspectives 2014

L'administration sera à nouveau confrontée à des défis importants, soit l'augmentation des salaires des employés et la hausse du coût des opérations tels les contrats de déneigement, la collecte des matières résiduelles, l'indice des prix à la consommation, etc.

Orientations du PTI

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Longueuil sera en continuité avec les orientations adoptées en 2011 et prévoira un budget spécifique pour chaque secteur. Il sera aussi teinté des consultations que nous menons auprès des citoyens et des plans votés par l'administration tels que le Plan de mobilité active et le Plan stratégique de développement durable.

Le traitement des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux exige que les revenus des élus soient mentionnés dans le présent rapport. Un tableau annexé et déposé au conseil de ville donne le détail des sommes versées aux élus pour l'année 2013.

La liste des contrats

De plus, conformément à la loi, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque la somme dépasse 25 000 \$, est déposée avec ce rapport.

Défis

Des défis de taille interpellent l'administration en raison de la pression qu'exerce notamment la demande des projets d'investissement. Malgré tout, le budget 2014 devra refléter la volonté de Longueuil à mettre de l'avant la mise en œuvre de son Plan stratégique de développement durable.

Caroline St-Hilaire
Mairesse de Longueuil

Ville de Longueuil		Ville de Longueuil		Agglomération de Longueuil		RTL	CMM	CRÉ	Total des rémunérations	Total des allocations de dépenses	
Rémunération totale estimée des élus municipaux jusqu'au 3 novembre 2013											
Nom	Fonction	Rémunération de base	additionnelle	Allocation de dépenses	Rémunération de base	additionnelle	Rémunération				
Caroline St-Hilaire	Mairesse et présidente du comité exécutif	113 215 \$		13 252 \$	3 188 \$				116 404 \$	13 252 \$	
ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL											
Monique Bastien	Conseillère, membre du comité exécutif et mairesse suppléante du 1 ^{er} mars au 30 juin 2013	30 876 \$	52 559 \$	13 252 \$		1 360 \$			84 795 \$	13 252 \$	
Albert Beaudry	Conseiller et membre du comité exécutif	30 876 \$	43 824 \$	13 252 \$	11 254 \$	1 020 \$	16 050 \$		103 024 \$	13 252 \$	
Monique Brisson	Conseillère et présidente d'assemblée du conseil d'agglomération	30 876 \$		13 252 \$	23 430 \$	1 100 \$		12 500 \$	24 039 \$	91 945 \$	
Michel Desjardins	Conseiller et président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil	30 876 \$	21 619 \$	13 252 \$					52 495 \$	13 252 \$	
Johane Fontaine-Deshaies	Conseillère	30 876 \$		13 252 \$					30 876 \$	13 252 \$	
Robert Gladu	Conseiller	30 876 \$		13 252 \$		2 040 \$			32 916 \$	13 252 \$	
Claude Jr Gladu	Conseiller	30 876 \$		13 252 \$		680 \$			31 556 \$	13 252 \$	
Gilles Grégoire	Conseiller et chef de l'opposition	30 876 \$	41 174 \$	13 252 \$					72 050 \$	13 252 \$	
André Groleau	Conseiller	30 876 \$		13 252 \$		1 020 \$			31 896 \$	13 252 \$	
Manon D. Hénauld	Conseillère	30 876 \$		13 252 \$		680 \$			31 556 \$	13 252 \$	
Nicole Lafontaine	Conseillère	30 876 \$	320 \$	13 252 \$					31 196 \$	13 252 \$	
Michel Lanctôt	Conseiller et président d'assemblée du conseil municipal	30 876 \$	24 708 \$	13 252 \$				1 250 \$	56 834 \$	13 252 \$	
Benoît L'Écuyer	Conseiller	30 876 \$	960 \$	13 252 \$		3 400 \$	16 200 \$		51 436 \$	13 252 \$	
Sylvie Parent	Conseillère et membre du comité exécutif	30 876 \$	43 084 \$	13 252 \$		1 650 \$		15 000 \$	90 610 \$	13 252 \$	
Marie-Lise Sauvé	Conseillère	30 876 \$		13 252 \$					30 876 \$	13 252 \$	
ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT											
Éric Beaulieu	Conseiller	30 876 \$	3 200 \$	13 252 \$	11 254 \$	1 020 \$	16 550 \$	1 375 \$	64 275 \$	13 252 \$	
Nathalie Boisclair	Conseillère, membre du comité exécutif et mairesse suppléante du 1 ^{er} novembre 2012 au 28 février 2013	30 876 \$	48 308 \$	13 252 \$		1 020 \$			80 204 \$	13 252 \$	
Lorraine Guay Boivin	Conseillère, membre du comité exécutif et présidente de l'arrondissement de Saint-Hubert	30 876 \$	60 235 \$	13 252 \$		4 400 \$			95 511 \$	13 252 \$	
Suzanne Lachance	Conseillère	30 876 \$		13 252 \$	11 254 \$	4 400 \$		1 375 \$	47 905 \$	13 252 \$	
Michel Latendresse	Conseiller	30 876 \$		13 252 \$					30 876 \$	13 252 \$	
Jacques Lemire	Conseiller	30 876 \$	2 650 \$	13 252 \$		1 360 \$	14 975 \$	1 375 \$	51 236 \$	13 252 \$	
Jacques E. Poitras	Conseiller	30 876 \$		13 252 \$		2 380 \$			33 256 \$	13 252 \$	
Roger Roy	Conseiller	30 876 \$	640 \$	13 252 \$	11 254 \$	2 380 \$			45 150 \$	13 252 \$	
ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK											
Mireille Carrière	Conseillère, membre du comité exécutif et mairesse suppléante du 1 ^{er} juillet au 2 novembre 2013	30 876 \$	52 332 \$	13 252 \$		3 740 \$		1 250 \$	88 198 \$	36 826 \$	
Robert Myles	Conseiller	30 876 \$	1 600 \$	13 252 \$					32 476 \$	13 252 \$	
Michael O'Grady	Conseiller et président de l'arrondissement de Greenfield Park	30 876 \$	15 964 \$	13 252 \$		2 380 \$	15 500 \$		64 720 \$	13 252 \$	
Total		915 995 \$	413 176 \$	357 816 \$	71 634 \$	36 030 \$	79 275 \$	27 500 \$	30 664 \$	1 574 274 \$	357 816 \$

La rémunération additionnelle inclut les jetons de présence pour les rencontres des commissions ayant eu lieu du 1^{er} janvier au 26 août 2013 inclusivement.

Maximum de la rémunération annuelle • Mairesse : 137 568 \$ • Membre du comité exécutif ou président ou vice-président d'une commission permanente : 120 238 \$ • Membre du conseil : 99 778 \$

• Allocation de dépenses non imposable : 15 662 \$